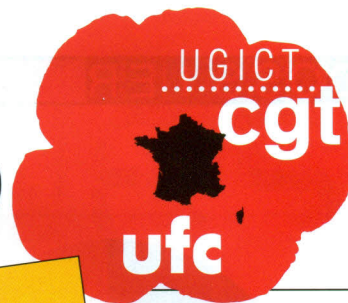


# RÉSONANCES



La tribune des cadres et cadres supérieurs

BRANCHE POSTALE

## Cadres de La Poste : c'est vous qui le dites !

### Pourquoi cette consultation ?

Avec ces 1600 retours la consultation nationale, lancée cet été par l'Union Fédérale des Cadres CGT, n'a pas seulement dépassé ses objectifs initiaux, mais a surtout permis d'atteindre des critères de légitimité. En effet, que ce soit la répartition H/F, le statut (fonctionnaire ou de droit privé), la pyramide des âges, le métier, la classification... l'ensemble de ces critères sont très proches, d'un point de vue représentatif, des chiffres officiels du dernier bilan social de l'entreprise. De plus, il convient de préciser la grande diversité territoriale des cadres ayant répondu, puisque les retours émanent de plus de 88 départements.

Dès le mois de mai dernier, la CGT a été alertée par de nombreux cadres qui dénonçaient la méthode du « Grand dialogue ». « Aspect partiel de la démarche, manque de confidentialité dans les retours, pas de transparence sur le dépouillement et donc de l'analyse » : autant de réflexions émises par les cadres dans les services qui ont amené la CGT à proposer cette consultation aux cadres. Fidèle à sa démarche ouverte et ambitieuse socialement, la CGT a donc demandé aux cadres de s'exprimer sur leur travail, sur leurs attentes sociales, sur leur entreprise et même sur la façon dont ils perçoivent le rôle et la place des syndicats.

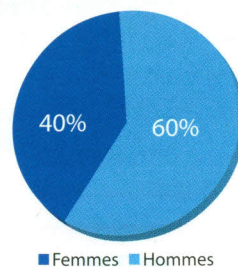
La CGT n'a eu de cesse de faire le lien entre la politique d'une stratégie directoriale globale et assumée de suppressions massives et continues d'emplois, et un fort absentéisme lié à la maladie, aux accidents de travail, avec pour conséquence des situations extrêmes de salariés mettant un terme à leur vie. Et s'agissant des cadres, devant le déni des plus hautes instances de l'entreprise, la CGT a souhaité leur donner la parole librement. C'est-à-dire en dehors de toute contrainte hiérarchique, au contraire de l'entreprise qui a parfois usé de la menace pour contraindre des collègues à répondre aux questionnaires du « Grand Dialogue »...

« Le premier des droits de l'homme c'est la liberté individuelle, la liberté de la propriété, la liberté de la pensée, la liberté du travail. »  
Jean Jaurès

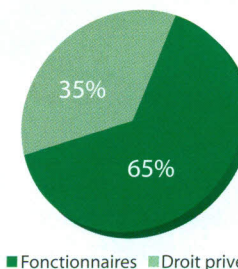
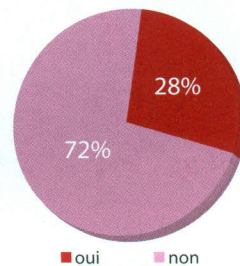
Quelques éléments  
chiffrés sur les réponses  
aux questionnaires :

1 616 réponses réparties  
sur 88 départements

Qui a répondu ?



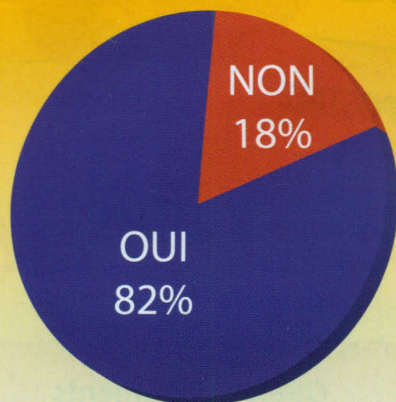
Syndiqué CGT ?



Dans ce numéro :

Spécial Consultation Nationale des Cadres de La Poste Pages 1 à 4

Cette publication est financée  
par les cotisations des syndiqué(e)s

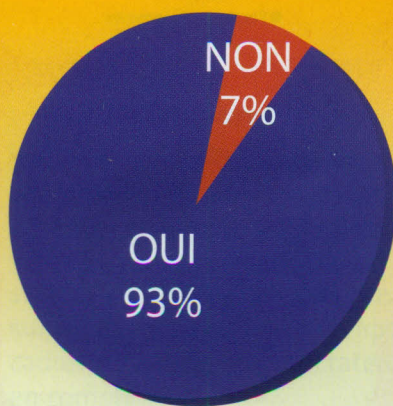
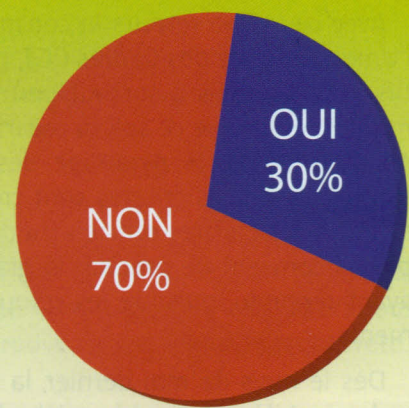


**Sur le travail, à la question  
« Dans votre travail, y a-t-il des tâches non reconnues ? »**

La lecture des réponses à cette question donne le ton général de la consultation. La non-reconnaissance de l'ensemble des tâches accomplies quotidiennement par les cadres est pour partie à l'origine du malaise qu'ils expriment à 82%. On peut donc affirmer que les cadres, dont l'activité est pleinement reconnue, font exception dans l'entreprise.

**Sur le travail, à la question sur la possibilité de réaliser un travail de qualité dans un cadre horaire réglementé**

Lorsque les cadres expriment nettement (70%) l'impossibilité d'accomplir un travail de qualité dans le temps qui leur est imparti, cela renvoie à la situation de sous-effectifs dans l'encadrement, que les dépassements horaires (reconnus par 89% d'entre eux) ne suffisent pas à masquer. Cela pose aussi la question de cadres qui pallient de plus en plus aux absences d'agents au détriment de leurs missions.

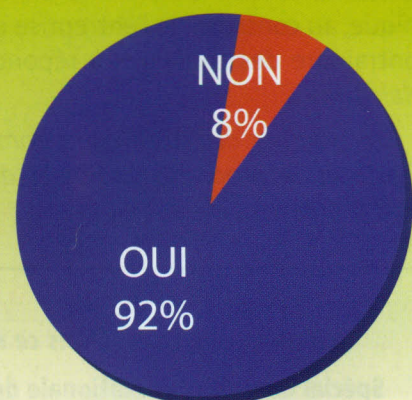


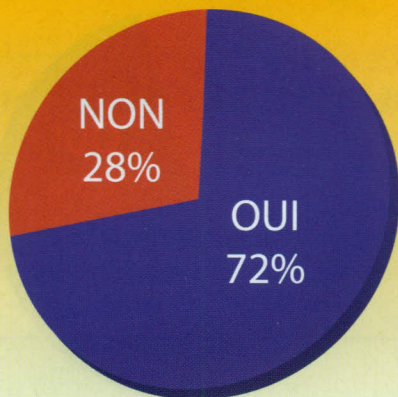
**Sur les salaires, à la question sur l'urgence de l'égalité salariale femmes/hommes**

L'aspect quasi-unanime de cette réponse montre que les freins concernant l'égalité entre les hommes et les femmes ne sont pas à chercher du côté des cadres. Si les mentalités ont bougé au point de ne plus voir de différences entre les réponses des hommes et celles des femmes, c'est un sujet que la direction de l'entreprise doit intégrer et traiter de toute urgence avec des actes volontaristes.

**Sur les salaires, à la question sur la proposition de la CGT d'un treizième mois pour tous**

Sur cette question, non seulement le niveau des réponses est cohérent avec la demande d'intégrer tous les éléments du salaire dans le calcul des droits à retraite partagée à 87%, mais surtout en se reconnaissant très fortement dans les propositions CGT, les cadres tordent le cou à bien des idées reçues sur un attachement à la dimension variable d'une partie de leur rémunération.



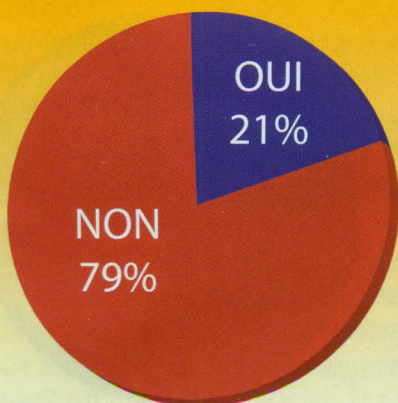
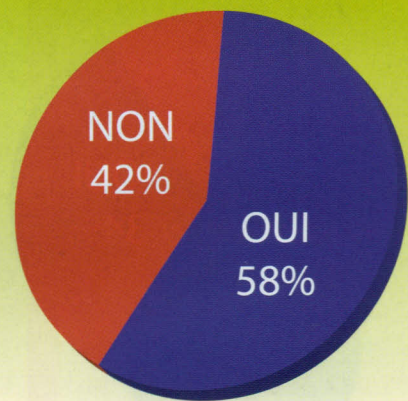


**Sur les garanties collectives,  
à la question « Un cadre doit-il compter ses heures ? »**

Ici également, on sort des idées reçues. Les cadres de La Poste estiment d'autant plus nécessaire de compter leurs heures qu'ils déclarent à 78% ne pas être compensés. Il y a de toute évidence un lien avec la surcharge de travail déjà exprimée par ailleurs, mais aussi sur l'origine de ce qu'on appelle parfois confusément, le malaise des cadres. On comprend d'autant mieux leur attachement à leurs jours de RTT.

**Sur les garanties collectives,  
à la question sur la réduction du temps de travail afin  
de concilier la vie professionnelle et la vie privée**

Ainsi, en toute cohérence avec la question précédente, les cadres par leurs réponses, considèrent souhaitable de relancer le débat sur la réduction du temps de travail. C'est bien aussi parce qu'ils estiment subir, dans leur quotidien professionnel, des formes de pénibilité nuisibles à l'épanouissement de leur vie privée.

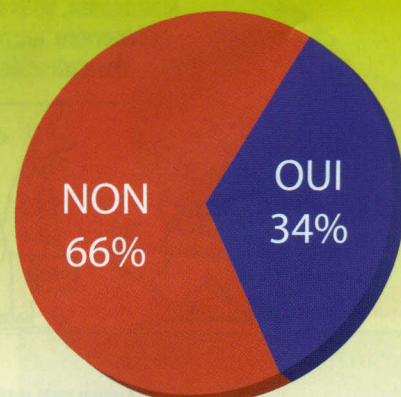


**Sur le rôle contributif des cadres,  
à la question « La politique de management actuelle  
vous convient-elle ? »**

La réponse à cette question peut sembler édifiante si l'on ne prend pas la mesure de l'enlisement de la situation de l'entreprise. 79% des cadres déclarent que la politique de management de La Poste ne leur convient pas. C'est bien la traduction de l'impasse dans laquelle se retrouve le plus haut niveau de l'entreprise, au bout d'un processus caractérisé par des attitudes de déni.

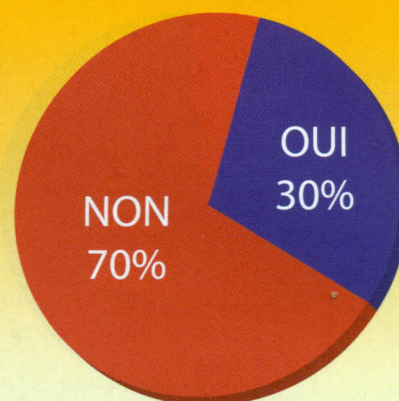
**Sur le rôle contributif des cadres,  
à la question sur la considération du rôle du cadre**

Ainsi, on parle bien d'une entreprise où 2 cadres sur 3 ne s'y sentent pas reconnus comme tels. Il n'est pas étonnant d'entendre 85% d'entre eux déclarer ne pas contribuer aux décisions de l'entreprise. Lorsque le discours ambiant est surtout de veiller et d'imposer leur adhésion aux orientations stratégiques, c'est bien parce que La Poste ne reconnaît aux cadres aucun rôle contributif.



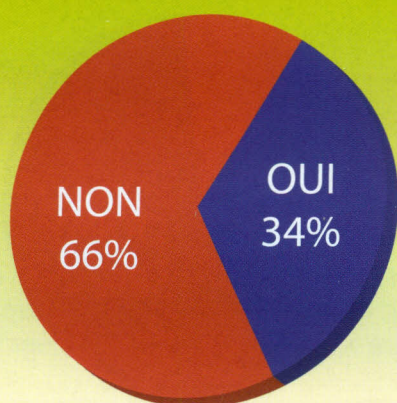
### Sur le Service Public et l'entreprise, à la question « Pensez-vous que la qualité de service s'est améliorée ? »

Depuis le changement de statut de l'entreprise, la qualité de service ne s'est pas améliorée pour 70 % des cadres. Il s'agit là d'un élément à charge de plus contre le processus de privatisation. Lorsque plus des 2/3 des cadres affirment leur attachement à une entreprise entièrement sous le contrôle de l'Etat, ils rejettent aussi toute forme d'actionnariat salarié.



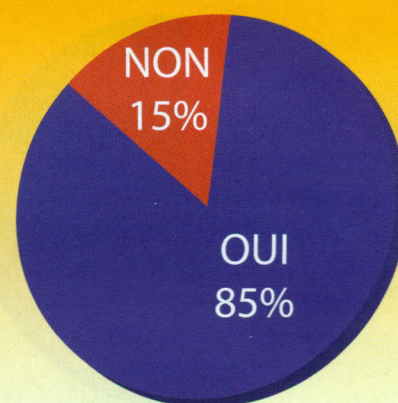
### Sur le Service Public et l'entreprise, à la question « La Poste assume-t-elle correctement sa mission de service public ? »

Si on retrouve quasiment la même proportion de réponses défavorables, c'est bien parce que l'objectif du changement de statut était justement de tourner le dos à toute ambition de Service Public. Le volume effrayant de suppression d'emplois suite aux multitudes restructurations diverses durant la dernière décennie, trouve ici une traduction concrète.



### Sur le rôle et la place des syndicats, à la question sur l'importance du rôle de la CGT dans le monde du travail

Ainsi lorsque 85 % des cadres de La Poste pensent que la CGT a un rôle important dans le monde du travail, ils reconnaissent les valeurs de la CGT et le travail au quotidien de l'ensemble des militants. Dans la cohérence des réponses, et leur exhaustivité, apparaît une attente forte vis-à-vis de l'organisation. C'est dans cet esprit que la CGT et son Union Fédérale des Cadres, poursuivant sa démarche collective et constructive, participera aux négociations sur l'encadrement au printemps 2013. Il est plus que jamais nécessaire que les cadres ne restent pas spectateurs pour que leurs aspirations soient bien prises en compte.



Maintenant, vous devez entendre  
et répondre aux revendications  
des cadres de La Poste!



#### Internet

[www.cgt.fr](http://www.cgt.fr) le site de la CGT  
[www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) le site de la CGT FAPT  
 Espace Cadres  
[www.ugict.cgt.fr](http://www.ugict.cgt.fr) le site de l'UGICT CGT

